

recevront à l'avenir des subventions leur permettant d'étendre leur programme et de faire le travail pour lequel vous attendez tous, depuis longtemps, les indispensables ressources financières.

2. SUBVENTIONS POUR ENQUÊTES SUR LA SANTÉ

Un bon programme d'hygiène doit être fondé sur les faits. L'action doit être fondée sur la connaissance précise des besoins, et les programmes d'hygiène doivent suivre le progrès des renseignements. Faute de bien connaître la situation de l'hygiène au Canada, nous avons inévitablement, dans le passé, pensé d'une manière négative. Nous avons souvent évalué nos succès d'après le nombre de nos échecs. Les statistiques de décès et de maladies contagieuses nous ont mal renseignés sur l'étendue de la maladie. Les lacunes de notre information ont empêché les programmes à longue portée, dans plusieurs secteurs du champ de l'hygiène.

Tout cela changera, grâce aux subventions fédérales pour enquêtes sur la santé. Toutes les provinces pourront payer et exécuter des études sur leurs besoins. Elles commenceront probablement par déterminer leurs régions d'hygiène, afin de mieux utiliser leurs subventions d'hygiène publique. Des enquêtes pourront s'effectuer, sur une grande échelle, sur les locaux d'hospitalisation nécessaires. Enfin, les provinces